

## Fiche descriptive de l'offre de formation

### Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides V2

#### Élément de contexte :

La Méthode Nationale d'Évaluation des Fonctions des Zones Humides a été mise au point par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) / UMS PatriNat et de nombreux partenaires dont le Cerema. Une 2<sup>ème</sup> version vient de paraître cette année.

Cette méthode s'inscrit dans la démarche « Eviter Réduire Compenser » les impacts des aménagements sur l'environnement. Elle consiste à effectuer les diagnostics fonctionnels d'une zone humide impactée par un projet ainsi que d'une zone humide restaurée en compensation afin de comparer l'équivalence fonctionnelle. Elle permet d'évaluer rapidement les fonctions des zones humides en France métropolitaine et de vérifier qu'un certain nombre de principes de la compensation sont bien respectés, comme l'équivalence, l'additionnalité ou la proximité.

#### Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les champs d'application et d'investigation de la Méthode ;
- Apprendre à évaluer les fonctions des zones humides avec la Méthode dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'aménagement ;
- S'exercer à interpréter les résultats de la Méthode ;
- Assoir son expertise sur les éléments de la Méthode dans le cadre de la rédaction d'avis technique ou d'instruction d'un dossier d'autorisation environnementale ;
- En compléments, connaître quelques actions écologiques mobilisables en zones humides.

#### Public :

- Chargés d'études en bureaux d'études
- Chargés d'études en collectivités territoriales
- Agents instructeurs en Police de l'eau DDT(M)
- Agents concernés en DREAL
- Agents concernés dans les établissements publics (OFB)

#### Pré-requis :

Cette formation nécessite des bases sur les zones humides (pédologie, habitats) et en système d'informations géographiques (SIG).

#### Outils et méthodes pédagogiques :

- Étude d'un cas concret d'une zone humide d'impact et d'une zone humide de compensation
- Visite de terrain, étude des habitats, sondages pédologiques
- Manipulation des tableurs Excel et de QGis
- Mise en application des apports méthodologiques par des exercices et études de cas
- Exemples de mesures de restauration de zones humides

**Modalités d'évaluation :** Un questionnaire à choix multiples sera soumis aux apprenants.

**Durée :** 3.5 jours

**Date et lieux :** du 10 juin (9h00) au 13 juin (12h00) 2025 à Saint-Médard-en-Jalles en Gironde

**Matériel nécessaire :** Clé USB, appareil photo, carnet de notes, vêtements de pluie, bottes ou chaussures de terrain

**Intervenants :**

Stéphanie CRIADO, 06 99 07 23 56, [stephanie.criado@cerema.fr](mailto:stephanie.criado@cerema.fr)

Guillaume GAYET, 07 77 69 26 20, [guillaume.gayet@mnhn.fr](mailto:guillaume.gayet@mnhn.fr)

Vanessa RAUEL, 06 99 52 75 00, [vanessa.rauel@cerema.fr](mailto:vanessa.rauel@cerema.fr)

**Programme :**

JOUR 1 : Mardi 10/06/2025 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Sensibilisation aux zones humides et réglementation : fonctions et enjeux de préservation, point réglementaire, Doctrine ERC
- Contexte pratique et réglementaire, objectifs et champs d'application, aperçu du contenu théorique, scientifique et technique de la Méthode
- Mise en œuvre de la Méthode : diagnostic de contexte, diagnostic fonctionnel, exercices

JOUR 2 : Mercredi 11/06/2025 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Étude de cas sur un site d'impact et un site de compensation : manipulation du tableau, analyses SIG

JOUR 3 : Jeudi 12/06/2025 – 9h00-12h00 / 13h00-17h00

- Visite d'un site d'impact et d'un site de compensation
- Analyse et compréhension de l'interface de dimensionnement
- Interprétation des résultats de l'étude de cas

JOUR 5 : Vendredi 13/06/2025 – 9h00-12h00

- Présentation du référentiel d'actions écologiques et de la matrice de trajectoire
- Présentation d'actions écologiques de restauration
- Bilan, questionnaire d'évaluation, temps d'échange

**Tarif :**

1 750 € HT/stagiaire (TVA : 0 %)

Formation non payante pour les Services de l'État et l'OFB

**Coordinatrice de sessions :** Vanessa RAUEL : [vanessa.rauel@cerema.fr](mailto:vanessa.rauel@cerema.fr)

**Inscriptions à partir du lien suivant :**

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=686919&lang=fr>

**Date limite d'inscription :** 30/04/2025